

Enquête mensuelle Production minérale

CONFIDENTIEL une fois rempli.

Conservez une copie pour vos dossiers

Veillez vérifier les coordonnées de la personne-ressource pour cette entreprise et corriger si nécessaire. Cette information n'est pas requise si le questionnaire est rempli par voie électronique. C'est applicable seulement aux questionnaires transmis par la poste.

Dénomination sociale

 Nom commercial

 Prénom

 Nom de famille

 Titre

 Adresse (numéro et rue)

 Ville

 Province, territoire ou état
 _____ Code postal ou code de zone

 Pays

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19. EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Introduction

But de l'enquête

L'Enquête mensuelle sur la production minérale fournit des informations sur la performance du secteur minier au Canada. Ces enquêtes présentent des estimations sur la production mensuelle et les inventaires de minéraux et de métaux. Pour obtenir davantage de renseignements sur cette enquête, veuillez consulter le lien [Enquête mensuelle sur la production minérale \(http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5247\)](http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5247).

Les renseignements que vous fournissez pourraient aussi être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherches.

Sécurité des renseignements transmis par télécopieur ou courriel

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Remarque : Nos questionnaires en ligne sont sécurisés, il n'y a donc aucun risque d'interception des renseignements lorsque vous répondez aux enquêtes en ligne de Statistique Canada.

Confidentialité

La *Loi sur la statistique* protège la confidentialité des renseignements recueillis par Statistique Canada.

Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau du répondant, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui ont accepté de garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques.

Les renseignements sur la confidentialité, les ententes de partage de données et les coupages d'enregistrements se trouvent à la dernière page du questionnaire.

Le questionnaire devra nous parvenir au plus tard le 10 du mois suivant le mois de référence.

S'il vous est impossible de le remplir au plus tard le 10 du mois suivant le mois de référence **OU** si vous avez besoin d'aide, appelez-nous au **1-877-949-9492** ou **ATS 1-800-363-7629**.

Statistique Canada
 Division des opérations et de l'intégration
 150, promenade Tunney's Pasture
 Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca

Les estimations sont acceptables lorsque les données ne sont pas facilement disponibles.

Veillez entrer la période de déclaration de cette entreprise.

AAAA-MM-JJ

AAAA-MM-JJ

Date de début

Date de fin

1.0 Déclarez le nombre d'employés payés le dernier jour de travail du mois.

Raison de la fermeture :

S'il y a eu fermeture, veuillez indiquer le nombre de jours :

2.0 Longitude/latitude (ou SNRC) des installations, si ces données sont disponibles :

longitude

latitude

SNRC

21.1 Minerai extrait

tonnes métriques (1)

21.3 Roche stérile rejetée

tonnes métriques (1)

21.2 Minerai traité

tonnes métriques (1)

21.4 Vieux résidus retraités

tonnes métriques (1)

Produits de l'usine - production, livraisons et stocks

Inscriver le nom du produit et l'unité de poids. Veuillez joindre un fichier si vous avez besoin d'espace supplémentaire pour déclarer vos produits.

	Unité de poids	Stocks - Ouverture		Production	Livraisons totales (à la page 3 de ce rapport)	Stocks - Fermeture	
		À la mine	Ailleurs			À la mine	Ailleurs
21.5 Produit 1 (précisez)							
21.6 Produit 2 (précisez)							
21.7 Produit 3 (précisez)							
21.8 Produit 4 (précisez)							
21.9 Produit 5 (précisez)							

Type de concentré ou de produit (2, 3, 4)	Code du produit	Code de destination	Poids du produit Poids sec	Teneur brute (précisez le nom de l'élément ou du minéral et l'unité de poids)						Destination (nom de l'usine de fusion ou de l'affinerie)	Valeur de règlement (5) (en dollars canadiens)
				Or grammes	Argent kilogrammes	Cuivre kilogrammes	Plomb kilogrammes	Zinc kilogrammes	Autres (précisez avec kilogrammes)		
21.16 Production											
21.16.1 Produit 1 (précisez)									kg		
21.16.2 Produit 2 (précisez)									kg		
21.16.3 Produit 3 (précisez)									kg		
21.16.4 Produit 4 (précisez)									kg		
21.16.5 Produit 5 (précisez)									kg		

Remarques :

- 1- Facteurs de conversion au système international: 1 tonne courte = 0,90718474 tonne métrique; 1 livre = 0,45359237 kilogramme; 1 once troy = 31,1034768 grammes; 1 once troy = 0,0311034768 kilogramme.
- 2- Précisez s'il s'agit d'un minéral, concentré (inscrivez le type), lingot, précipité, etc., ainsi que la destination.
- 3- Inscrivez sur une ligne séparée les rectifications consignées dans les dossiers comptables du mois courant qui s'appliquent aux livraisons déclarées lors d'une période antérieure.
- 4- Inscrivez séparément la production de minerais achetés ou fraisés sur mesure.
- 5- Indiquez la valeur brute du règlement à l'usine de fusion des éléments métalliques effectivement payés.

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Type de concentré ou de produit (2, 3, 4)	Code du produit	Code de destination	Poids du produit Poids sec	Teneur brute (précisez le nom de l'élément ou du minéral et l'unité de poids)						Destination (nom de l'usine de fusion ou de l'affinerie)	Valeur de règlement (5) (en dollars canadiens)
				Or grammes	Argent kilogrammes	Cuivre kilogrammes	Plomb kilogrammes	Zinc kilogrammes	Autres (précisez avec kilogrammes)		
21.17 À des entreprises canadiennes											
21.17.1	Produit 1 (précisez)										
											kg
21.17.2	Produit 2 (précisez)										
											kg
21.17.3	Produit 3 (précisez)										
											kg
21.17.4	Produit 4 (précisez)										
											kg
21.17.5	Produit 5 (précisez)										
											kg
21.18 À l'exportation											
21.18.1	Produit 1 (précisez)										
											kg
21.18.2	Produit 2 (précisez)										
											kg
21.18.3	Produit 3 (précisez)										
											kg
21.18.4	Produit 4 (précisez)										
											kg
21.18.5	Produit 5 (précisez)										
											kg
Remarques :											
1- Facteurs de conversion au système international: 1 tonne courte = 0,90718474 tonne métrique; 1 livre = 0,45359237 kilogramme; 1 once troy = 31,1034768 grammes; 1 once troy = 0,0311034768 kilogramme.											
2- Précisez s'il s'agit d'un minéral, concentré (inscrivez le type), lingot, précipité, etc., ainsi que la destination.											
3- Inscrivez sur une ligne séparée les rectifications consignées dans les dossiers comptables du mois courant qui s'appliquent aux livraisons déclarées lors d'une période antérieure.											
4- Inscrivez séparément la production de minerais achetés ou fraisés sur mesure.											
5- Indiquez la valeur brute du règlement à l'usine de fusion des éléments métalliques effectivement payés.											

COPIE POUR INFORMATION
NE PAS UTILISER POUR RAPPORTER

Nom de la personne-ressource (en lettres moulées)	Titre	Date
		AAAA-MM-JJ <input type="text"/>
Téléphone (code régional et numéro) + poste	Numéro de Télécopieur	Courriel
<input type="text"/> + <input type="text"/>	<input type="text"/>	

Commentaires

Combien de temps avez-vous consacré à remplir ce questionnaire? Heures
Inclure le temps consacré à recueillir l'information nécessaire... Minutes

Faites-nous part de vos commentaires à propos de ce questionnaire.

Renseignements généraux

Confidentialité

Vos réponses sont confidentielles.

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*.

Statistique Canada utilisera les données de cette enquête uniquement à des fins statistiques.

Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui ont accepté de garder les données confidentielles et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon. Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux ou territoriaux. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec l'un ou l'autre de ces organismes en écrivant une lettre d'objection au

Publication par Ressources naturelles Canada (RNCAN)

RNCAN continuera de publier les résultats de cette enquête en vertu de la *Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles* à la page [Production minérale](http://www.rncan.gc.ca/mines-materiaux/statistiques/8851) du site Web de Ressources naturelles Canada (<http://www.rncan.gc.ca/mines-materiaux/statistiques/8851>). Vous pouvez refuser la publication de vos données en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef et l'envoyer par la poste à l'adresse suivante :

Statisticien en chef du Canada

Statistique Canada
 À l'attention du directeur, Division de la fabrication et du commerce de gros
 150, promenade Tunney's Pasture
 Ottawa, Ontario
 K1A 0T6

statisticien en chef, tout en précisant les organismes avec lesquels vous ne voulez pas partager vos données. Veuillez envoyer la lettre à l'adresse suivante:

Statisticien en chef du Canada

Statistique Canada
 À l'attention du directeur, Division de la fabrication et du commerce de gros
 150, promenade Tunney's Pasture
 Ottawa, Ontario
 K1A 0T6

Pour les enquêtes du Programme de la statistique sur la production des minéraux et des métaux, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été signées avec Ressources naturelles Canada, Environnement et Changement climatique Canada, les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec le Newfoundland and Labrador Department of Natural Resources, le ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, le ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines de l'Ontario, l'Alberta Department of Treasury Board and Finance, l'Alberta Energy Regulator, l'Alberta Department of Transportation, le British Columbia Ministry of Energy, Mines and Petroleum Resources, le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement des Territoires du Nord-Ouest et le ministère du Développement économique et des Transports du Nunavut.

Dans le cas des ententes conclues avec des organismes gouvernementaux provinciaux ou territoriaux, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Couplages d'enregistrements

Pour améliorer les données de la présente enquête et réduire au minimum le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Merci d'avoir rempli ce questionnaire.
Veillez garder une copie pour vos dossiers.
Consultez notre site Web à www.statcan.gc.ca